

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 649.084

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 36.127

Briquet à essence à allumage automatique.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS LANCEL résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 15 février 1928.)

Demandée le 19 novembre 1928, à 15^h 44^m, à Paris.

Délivrée le 6 janvier 1930. — Publiée le 22 avril 1930.

La présente addition a pour objet certains perfectionnements apportés au briquet à essence à allumage automatique ayant fait l'objet du brevet principal.

5 Ces perfectionnements, qui visent plus particulièrement le dispositif de déclanchement de la partie mobile produisant l'allumage, seront décrits en détail en se référant au dessin annexé.

10 Sur ce dessin :

La figure 1 est une vue en élévation, partie en coupe, montrant le dispositif déclancheur en position de fermeture.

15 La figure 2 est une vue de côté de la figure 1.

La figure 3 est une vue correspondant à la figure 1, mais montrant le dispositif déclancheur en position d'ouverture.

20 1 désigne le corps du briquet. En 2 est indiqué le bras ou levier monté à pivotement, en 3, et comportant le capuchon 4 d'extinction et de protection de la mèche 5 (fig. 3).

25 Suivant la présente addition ce levier se termine à son extrémité libre par un bec 6, venant s'enclancher en position de fermeture, avec un crochet ou chien 7, monté à pivotement en 8, entre les montants 9

d'un support, fixé sur le corps de briquet 1. Ce crochet comporte un talon 10 à sa partie inférieure et est combiné avec un poussoir 11, placé au dessous, et soumis à l'action d'un ressort 12 logé dans une pièce tubulaire 13, prévue à l'intérieur du corps 1 du briquet. Ce poussoir 11 appuie sur la face inférieure du talon 10 et tend à maintenir le crochet dans sa position verticale qui correspond à la position d'enclanchement du bec 6 du levier 2

Une butée 10 prévue du côté opposé au talon, limite le déplacement du bec dans le sens de la flèche *f* (fig. 1).

Il est dès lors facile de comprendre que, si par un moyen quelconque, on appuie sur le talon 10 dans le sens de la flèche *f*, le crochet basculera en arrière en pivotant autour de son axe 8 et libèrera le bec 6, permettant ainsi au levier 2 de basculer en arrière sous l'action de son ressort, pour allumer la mèche 5.

On comprend aussi que si l'on cesse d'appuyer sur le talon 10, le ressort 12 reprenant ses droits ramènera le crochet dans sa position initiale (fig. 1).

Pour produire le basculement du crochet 7, suivant la présente addition on a monté,

sur l'axe 8 susvisé, une chape ou capuchon mobile 14, dont la partie supérieure est nervurée ou quadrillée comme indiqué en 14' et qui, lorsque le levier 2 est en position enclanchée avec le bec 14, vient recouvrir ledit bec et évite son ouverture accidentelle.

Ledit capuchon comporte un évidement 15, permettant son basculement en arrière et c'est le fond de cet évidement qui, lorsque ledit capuchon est amené en arrière, comme le montre la figure 3, vient appuyer sur le talon 10, et déclancher le levier 2 par basculement du crochet 7 sur son axe 8.

Il est bien entendu que la forme d'exécution que l'on vient de décrire ne présente aucun caractère limitatif et pourra recevoir toutes modifications constructives désirables sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

RÉSUMÉ.

Perfectionnements apportés au briquet ayant fait l'objet du brevet principal; ces perfectionnements consistant essentiellement en un dispositif de déclanchement du levier mobile produisant l'allumage de la mèche, cet organe de déclanchement consistant en un bec pivotant, s'accrochant, en position de fermeture, sur l'extrémité de forme appropriée dudit levier et libérant cette extrémité lorsqu'on le fait basculer vers l'arrière, à l'aide d'un dispositif de capuchon mobile monté à pivotement sur le même axe que le bec, et qui en position de fermeture de celui-ci, constitue un organe de sûreté empêchant tout déclanchement accidentel.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS LANCEL.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-TUINON.





